



Assurance R.C.P.
WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33,33/34 quai
De Dion Bouton CS70001 - 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@erassavove.com Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois
Fontanet 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat n° 4000716162/1

NOTICE D'INFORMATION SEJOUR ASPET

Séjour de 5 jours de randonnées du 10 au 14 août 2026 : 4 nuitées)

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2025/2026 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2025/2026 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 12 au minimum, 20 au maximum.

Date : du 10 au 14 août 2026

Déplacements : Covoiturage

PROGRAMME : voir tableau Circuits ASPET

Les participants, muni de leur pique nique pour le 10 août au midi, sont attendus à 7h à l'OT.

Fin de séjour à l'issue de la rando/pique nique du dernier jour le 14 août.

HEBERGEMENT :

L'hébergement sera assuré au Centre Le Bois Perché à ASPET 31

COUT DU SEJOUR :

Le coût du séjour est fixé à 290 € par personne prix ferme et définitif non révisable, en pension complète, en chambre double.

Ce prix comprend :

- L'hébergement pour 4 nuits.
- L'accompagnement des randonnées par deux guides du club.
- Les contributions financières EIT.

Ne sont pas compris :

- La fourniture du pique-nique du premier jour.
- Les dépenses personnelles
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS : Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription (ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.)

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 30 janvier 2026

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt de 2 chèques de réservation de 145 € (chèque à l'ordre de LRC) et le chèque de 18 € si prime d'assurance souscrite.

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au 28 février 2025. En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux pré-inscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à l'envoi du bulletin d'inscription.

PAIEMENTS :

A la pré-inscription (date limite : 27 février 2026)

1 chèque de 145 € (encaissé le 15 juin 2026)

1 chèque de 145 € (encaissé le 15 août 2026)

1 chèque de 18 € si Prime d'assurance annulation (**facultative**)

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de **L'Isle Rando Club**

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 10 juin : restitution des sommes versées.
- Annulation faite entre le 11 juin et le 9 juillet 2026 : restitution des sommes versées avec une retenue de 20 % des sommes totales.
- Annulation postérieure au 9 juillet 2026 : retenue de 100% du montant total du séjour.

DIVERS :

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association :

<https://lislerandoclub.wixsite.com/randonnees>

Programme Séjour ASPET du lundi 10 au vendredi 14 août 2026

2 ou 3 niveaux de difficulté de rando choisis selon les participants

Jour	Nom	Départ	Distance gîte km	temps du gîte min	Longueur km	Dénivelé	IBP (1)	Commentaire
Lund 10	Le refuge saint Martin	Barbazan	18	25	14,5	580	67	premier jour avant d'arriver à Aspet; 1 h 30 depuis L'Isle Jourdain circuit en 8 = possibilité de réduire
Mardi 11	Galey - Escarchein	Galey	23	33	8,8	470	54	les 3 rando au départ de Galey peuvent se combiner pour faire un parcours de plus de 20 km
	Galey - Ganoux				5,2	280	40	
	villages et hameaux de la bellongue	Augirein (Galley)	22	30	6,5	350	46	
	Pic de la cornudere	Galley	23	33	10,6	700	70	
Merc 12	Pic de la paloumere	Herran fontaine de l'ours	21	30	9	430	52	3 possibilités au départ d'Arbas ou Herran, avec possibilités de combinaison
	Arbas-Labardecke - plan de gaule	Arbas	12	18	10	500	59	
	Cascade de Planque				8,5	330	42	
	rochers de Pene Blanque	Herran	17	24	9	380	53	
Jeudi 13	Pic du Cagire	col de Menté	21	30	11,4	740	83	version A/R par la cabane de Larreix et le col du pas de l'âne
	Pic de l'escalette				10	810	98	version boucle par le pic de l'escalette et retour par cabane de larreix
	Cabane de l'escalette				6	500	64	
	Les crêtes du Mourtis				4	240	36	
Vendr 14	La forêt de la seube	station du Mourtis	23	33	13,7	800	93	
	les prairies de Gèles	Aspet			8,4	420	54	Pour le dernier jour possibilité de combiner les deux au départ du gîte
	la tour du chucou				5,6	250	35	
	Sur les hauteurs d'Aspet				3,2	160	29	
					12,3	480	64	

IBP (1) * l'indice IBP indiqué (indice d'effort) correspond aux marcheurs présents régulièrement aux randonnées hebdomadaires (préparation physique moyenne)

